Montages complexes

Réglementation générale des concessions

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-6822355 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier le cadre juridique
- Analyser les procédures de passation de chaque type de concession
- Gérer les risques contentieux

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Maîtriser les bases du droit des contrats et des marchés publics

Public concerné

Responsables des marchés et des contrats publics
Responsables de projets
Responsables juridiques et juristes

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

CERNER LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE

Identifier les textes applicables en droit communautaire et national

- La directive européenne sur les concessions de services et de travaux
- Le Code de la commande publique
- L'articulation avec le CGCT pour la DSP
- L'articulation avec le Code de l'urbanisme pour les concessions d'aménagement
- Analyser la jurisprudence

QUALIFIER LA CONCESSION

Déterminer le champ d'application du contrat

- Cerner l'importance respective de l'objet du contrat et de l'élément financier

Identifier la concession au sein des montages contractuels publics et les spécificités de chacun

- Les baux emphytéotiques administratifs
- Les marchés de partenariat

Déterminer la frontière avec les autres contrats de la commande publique

- Sécuriser le recours au contrat de concession : méthode d'analyse du risque d'exploitation

Définir les intérêts de recourir à une concession

MAITRISER LES REGLES DE PASSATION

Appliquer les principes fondamentaux de la commande publique

- La liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures

Déterminer les besoins

- La prise en compte des objectifs de développement durable

Choisir la procédure de passation

- La mise en concurrence et les mesures de publicité
- Les seuils

- La sélection des candidatures
- Les offres
- La conduite des négociations
- Les modalités d'analyse des offres

Étude de cas : analyse commentée du choix de la procédure à mettre en place et de son déroulement

Anticiper et gérer les risques contentieux

- Le pouvoir de révocation
- Le référé précontractuel
- Le référé contractuel
- Le recours "Tarn-et-Garonne", ex recours " Tropic "
- Les recours indemnitaires
- Les modes alternatifs de règlement des litiges

Exercice d'application : identification des risques de contentieux et analyse de la jurisprudence communautaire et nationale

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.